

COMPTE RENDU de la Commission extra municipale de « l'environnement » du 2 novembre 2009

Présents à la réunion :

Mesdames Monique RUMELHARD, Astrid MONET, Suzy BAUDINO, Claudine VIDAL, Odile GUILLERM, Létizia CAMIER

Messieurs LESOU Robert, LE MOULT, GIACOBBI Louis-Marie, CHIOTTI Jean-Mathieu, BROUQUIER Lionel, VENEL Pierre, Alain FREYERMUTH, Denis CAREL, Jean GREPIN, Lionel NICOLAS

Monsieur Le Maire

Louis-Marie GIACOBBI rappelle le rôle de la commission extra municipale de l'environnement qui est de faire des propositions au conseil Municipal mais ne peut en aucun cas prendre de décisions.

Lionel BROUQUIER a répondu par écrit aux questions que nous avons posées. Cette réponse sera transmise à tous les participants de la commission.

Les comptes rendus des réunions ne seront affichés et mis en ligne sur le site de La Roquebrussanne que lorsqu'ils auront été validés lors de la réunion suivante.

Une majorité des participants déplore l'abattage du platane sur la place de la Loube. La réponse des élus face à cette destruction semble peu argumentée à la majorité des participants.

Il sera remplacé par de nouveaux arbres sur toute la place.

Les micocouliers plantés aux Craux sont abimés par le passage des voitures qui les frôlent, il serait judicieux de les protéger à la base et sans doute d'aménager le parking de façon plus rationnelle.

Le platane situé devant le beffroi sera taillé mais en aucun cas enlevé. L'ensemble des membres de la commission est d'accord sur le sujet!

La sous commission EAU et FORET (Messieurs LESOU et LE MOULT) a présenté l'étude qu'elle a faite, le compte rendu sera transmis à chaque membre de la commission.

Suite à la rencontre avec Monsieur Robert, la majorité des membres de la commission propose à Monsieur le Maire de rencontrer le Président de la Société de chasse afin de réfléchir sur les points suivants:

- La prise de sanctions dissuasives de la part de la société de chasse à l'encontre de certains chasseurs coupables d'actes d'incivilités
- La non pérennité des battues illégales par la mise en place d'une seconde battue par exemple.
- Une gestion plus rigoureuse des ventes de cartes de chasse à la journée
- Dans un souci de maintien de la biodiversité, il pourrait être envisagé la création d'un espace de non chasse au regard des prélèvements de certaines espèces fortement prélevées lors des tirs à la volée.

Nous profitons de la présence de Monsieur Le Maire pour demander s'il est possible de prévoir un jour sans chasse (le mercredi par exemple), comme cela a été le cas il y a quelques années.

Une seule antenne supplémentaire sera installée sur l'ancien stade pour une couverture totale de la commune des opérateurs de téléphonie mobile Orange, SFR, Bouygues.

Questions diverses :

- il reste des câbles électriques dans les arbres près du »Clos St-Sébastien »
- Denis CAREL nous informe que Patrick RAMBAUD souhaite venir informer la commission au sujet des jardins familiaux. Nous l'inviterons à la prochaine réunion.

- PNR : Monsieur Le Maire demande une réunion avec les chasseurs, les agriculteurs, les éleveurs, les randonneurs et les associations d'environnement. L'association de préfiguration du PNR, en cours d'élaboration, devant devenir à terme un syndicat mixte.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 7 décembre 2009 à 18h Salle du Conseil à la Mairie.

La secrétaire
Claudine VIDAL